

Les usages politiques du passé

Le N'ko et la décentralisation administrative au Mali

Jean-Loup Amselle
Anthropologue

Réforme administrative éminemment moderne, impulsée notamment par les bailleurs de fonds étrangers, tant internationaux que nationaux, au nom de la bonne gouvernance, la décentralisation mise en œuvre au Mali depuis quelques années n'a pu faire l'économie d'un enracinement dans le terroir africain. À ce titre, la lecture faite par Souleymane Kanté, le fondateur du mouvement N'ko, des formations politiques médiévales et notamment de l'empire du Mali, s'est révélée pertinente pour enraciner dans le terroir malien une réforme qui concerne au premier chef les avatars coloniaux et post-coloniaux de l'État dans ce pays. On s'efforcera donc de cerner les grandes caractéristiques de ce mouvement et de son idéologie pour se demander, dans un second temps, en quoi les idées propagées par ses membres fournissent un cadre d'interprétation adéquat à l'analyse des changements administratifs en cours au Mali.

Le mythe de fondation du N'ko

En raison de la personnalité du fondateur du N'ko – Souleymane Kanté – la biographie de celui-ci telle qu'elle nous est livrée par ses

héritiers intellectuels, relève du genre hagiographique et s'apparente donc à un mythe de fondation. À cette hagiographie de Souleymane Kanté narrée par ses disciples doivent être également rattachés, selon moi, certains des livres d'histoire du fondateur du N'ko, en particulier, le *Précis de l'histoire de l'empire Sosso*¹ ou l'*Histoire des Mandingues*², lesquels, en raison des sujets traités, touchent aux faits et gestes de ses ancêtres réels ou putatifs ainsi qu'à la nature de son groupe statutaire d'appartenance et influent donc directement sur l'identité qu'il s'attribue.

Comme tous les porteurs du patronyme Kanté, Souleymane Kanté se réfère en effet à Sumanoro Kanté, l'illustre empereur du Sosso et adversaire malheureux de Sunjata, fondateur de l'empire du Mali. Entre ces deux personnages, Souleymane Kanté établit un contrepoint subtil : d'une part, il valorise son prestigieux ancêtre mythique en mettant en avant le rôle de ce dernier dans la suppression de l'esclavage et la mise au travail, par des méthodes dictatoriales (*fangafin*), de l'ensemble de la population du Sosso³ ; d'autre part, il fait de Sunjata, qui est présenté comme un souverain exerçant un pouvoir de type consensuel (*beeya*), un « petit Sumanoro aux paroles suaves »⁴. Il se peut que l'association de la figure de Sumanoro avec l'abolition du statut servile et la mise en place par ce dernier d'une sorte d'« esclavage généralisé », événement qui n'est pas évoqué par d'autres traditionnistes, soit une façon pour Souleymane Kanté de nier et de refouler la réduction en captivité de son propre père. Par ailleurs, le nom Kanté étant porté, selon lui, par des gens possédant des statuts plus ou moins prestigieux – nobles (*tontigi*), gens de caste (*nyamakala*),

¹S. Kanté, *Précis de l'histoire de l'empire Sosso (993-1235)*, 1993. Je remercie D. Conrad de m'avoir communiqué la version anglaise manuscrite de ce texte, qui a également fait l'objet d'une traduction en français. Cf. Seydou MAGASSOUBA (1997).

²S. Kanté, *Histoire des Mandingues pendant 4000 ans de 2764 avant Jésus jusqu'en 1234*. Je remercie D. Conrad de m'avoir communiqué la traduction anglaise manuscrite de ce document.

³Ceci est peut-être aussi une façon d'évoquer, de façon métonymique, le parcours du président Sekou Touré, qui a libéré les Guinéens de l'esclavage colonial, tout en menant son pays d'une poigne de fer. Cf. *infra*.

⁴Sanussi Finman Diané, Conakry, 4.5.1998.

marabouts (*mori*) –, la question est de savoir pour le fondateur du N'ko si le statut qu'il revendique, celui de « marabout », va l'emporter sur le statut qu'on lui assigne, celui de « forgeron » (*numu*). C'est donc à une vaste entreprise de réhabilitation de son patronyme de clan (*jamu*) que va se livrer Souleymane Kanté à la fois en donnant une connotation « forgeronne » au fondateur de la première dynastie du Soso, en cherchant la signification cachée du nom Sumanoro Kanté et enfin en créant, de toutes pièces, un groupe statutaire *ad hoc* regroupant les forgerons et les marabouts.

Si Souleymane Kanté suit en effet de très près M. DELAFOSSE (1972 [1912]) pour ce qui concerne la trame historique générale de l'empire de Soso et si, en particulier, il lui emprunte son cadre chronologique, il se démarque nettement de l'auteur de *Haut-Sénégal-Niger* pour ce qui est de la liste des dynasties. Il fait ainsi du forgeron (*numu*) Gumaté Fané – Goumaté-Fadé chez Delafosse – le premier roi de l'empire de Soso et le fondateur d'une dynastie qui régnera pendant deux cent quarante-trois ans, de 750 à 993. En attribuant à un Fané, c'est-à-dire au membre d'un clan considéré comme le plus ancien du groupe statutaire des forgerons⁵, la fondation d'un empire renommé, Souleymane Kanté redore le blason d'une caste que l'on considère parfois comme méprisée. Poursuivant cette entreprise de réhabilitation, il reprend à son compte l'étymologie populaire faisant de Sumanoro Kanté, son ancêtre mythique prestigieux, un puissant capable de faire taire tous ceux qui auraient l'audace de contester son pouvoir (*Mogo si kanté*).

Enfin, en créant, de toutes pièces le groupe des *tontan* qui regrouperait, selon lui, les marabouts (*moriw*) et les gens de caste (*nyamakalaw*), S. Kanté innove également par rapport aux traditions orales que l'on peut recueillir au Manden (cf. tableau suivant)⁶ mais parvient, du même coup, à opérer une dénégation de son propre statut en le dissimulant sous le caractère plus prestigieux de celui associé à ses propres compétences religieuses ainsi qu'à celles de ses ancêtres immédiats.

⁵Selon Numan Camara (Salamale, 4.1.1981), les *numu* viendraient tous de Kaybara, ville dont le roi Nufahiri, aurait eu trois fils : Fané, Wooroté (l'ancêtre des Kanté) et Kané.

⁶Cf. également AMSELLE (2001).

G. Dieterlen	Mamadi Keita	Souleymane Kanté
<i>mamuuru si ke duuru</i> 5 familles Masaré ou Keita dites issues des descendants de Soundiata	<i>mamuru shi cè duuru</i> Masa Kurun Kulubali Masa Kanda Keita Sogolon Kuruman Keita Sogolon Jata Keita Naremakhan Konaté	<i>tontigi</i> 1) <i>lampasi</i> (premiers occupants) 2) <i>sigifen</i> <i>mansaré segin</i>
<i>mori si ke duru</i> 5 familles de marabouts Bereté, Touré, Haydara, Fofana, Saganogo	<i>mori duuru</i> Sise, Ture, Diane, Sila, Berte	<i>tontan</i> 1) <i>mori kanda duuru</i> Serefu, Sise, Berte, Ture, Sila
<i>wara nani ou namakala</i> dyelu, numu, garanke numu, jeli, fina fune garanke	<i>nara naaani</i>	2) <i>nyara duuru</i> numu, somono, jeli fina, garanke
<i>to ta dyo ta ni woro</i> 16 « captifs nobles »	<i>jontanniwooro</i>	<i>jontanniwooro</i>

■ Tableau comparé des statuts mandé

Source : G. DIETERLEN (1955) : 39-76, interviews de Mamadi Keita, Narena, 29.12.1980, Sayon Traoré, Bamako, 21.12.1995.

Ce travail d'enjolivement de la tradition familiale ne dissimule toutefois que bien maladroitement les origines peu prestigieuses des ancêtres proches du fondateur du N'ko. Ces derniers ayant quitté la région de Segou, dans l'actuel Mali, parviennent, au terme d'une longue migration à Niako dans le Wasolon guinéen où le grand-père paternel de Souleymane Kanté s'installe, à la fin du XIX^e siècle, pour y exercer ses activités de cultivateur et de forgeron⁷. À cette époque, toute cette zone est le théâtre d'innombrables guerres qui alimentent

⁷Karamoko Bamba, Bamako, 18.12.1995, Sayon Traoré, Bamako, 21.12.1995.

un trafic d'esclaves destinés au Sahel, au Sahara et au Maghreb. C'est dans ce contexte guerrier et esclavagiste que se situe l'épopée de Samori, grand conquérant malinké, qui, à l'occasion d'une de ses razzias, enlève Amara Kanté, le père de Souleymane et le confie, avec d'autres captifs, à des marabouts de Sumankoï, localité sise près de Kankan, capitale musulmane de la Haute-Guinée. C'est dans ce village rapidement placé, comme l'ensemble de la zone, sous domination française, qu'Amara Kanté poursuit ses études coraniques puis crée lui-même sa propre école et fonde une famille au sein de laquelle Souleymane Kanté voit le jour en 1922. Suivant les traces de son père, le jeune Souleymane fréquente l'école coranique et franchit les différents échelons du cursus en s'initiant tout d'abord au Coran (*kuranakalan*) puis en approfondissant sa connaissance de la grammaire arabe (*kitabukalan*). La mort précoce d'Amara Kanté, en 1941, alors que Souleymane n'a que dix-neuf ans introduit un bouleversement au sein de la famille. La réputation de l'école coranique d'Amara Kanté ne survit pas, en effet, à la réputation de son fondateur, ce qui contraint les frères de Souleymane à se consacrer davantage à l'agriculture et pousse ce dernier à « partir à l'aventure » tout en conservant un œil sur l'école créée par son père. Il se rend ainsi, dans un premier temps, à Kouroussa, en Haute-Guinée, puis en Côte d'Ivoire et s'établit comme marabout et marchand de cola à Bouaké, qui, à cette époque, est la plaque tournante du commerce de la cola entre les zones productrices de la forêt et les zones de consommation de la savane.

Le moment réactif

Son séjour à Bouaké, en 1944, est marqué par plusieurs événements importants : il apprend le français auprès d'un Ivoirien, il se sert d'un livre bilingue arabe-français pour traduire « cent mots » français en langue maninka d'après l'arabe et enfin tombe sur l'article d'un journaliste libanais consacré aux langues africaines.

Dans un article écrit en arabe où il était fait état des difficultés que rencontraient les Libanais émigrés en Afrique dans le domaine de l'éducation des enfants, le journaliste Kamal Marwa mettait notamment l'accent sur le caractère essentiellement oral des langues africaines,

caractère oral lié, selon lui, à l'absence de grammaire. Allant plus loin, il comparait les idiomes africains au piaillage⁸ des oiseaux, accentuant le caractère inarticulé de ces langues et ouvrant ainsi la voie à l'espace de déploiement de la thématique de la « guerre de l'écriture » telle qu'elle est formulée par les adeptes du n'ko⁹.

À l'instar de Blyden choqué par les propos infamants tenus par le commandeur Foote sur les Noirs, Souleymane Kanté est humilié par les considérations péjoratives de Kamal Marwa sur les langues, et partant, sur les cultures africaines. Mais à la différence de Blyden qui est confronté aux déclarations racistes d'un Européen, Souleymane Kanté est, pour sa part, interpellé par un Libanais, c'est-à-dire par un personnage qui symbolise parfaitement, en tant qu'Arabe appartenant à une communauté marchande arrivée dans les fourgons du colonisateur français et occupant de surcroît une position supérieure à celle des « dioulas » dans le commerce colonial, la figure du traître. Et c'est pourquoi, si le fondateur du N'ko et ses disciples n'auront de cesse de définir leur mouvement à la fois comme anti-européen et anti-arabe, leur cible de prédilection demeurera la langue et la culture arabes et ceci par mesure de rétorsion envers celui qui aura le plus attenté à leur dignité d'Africains. Si l'on doit définir le N'ko comme un mouvement anti-colonialiste, c'est davantage par rapport au colonialisme arabo-musulman qu'au colonialisme européen qu'il revêt cette caractéristique et c'est en cela qu'il est pleinement afrocentriste.

La lecture de l'article de Kamal Marwa, moment fondateur de l'alphabet n'ko en ce qu'il est constitutif du sujet de l'écriture, provoque, par réaction, chez le jeune Souleymane Kanté un véritable transfert d'imputation, transfert qui l'amène à retourner contre la langue et la culture arabes et secondairement contre l'alphabet latin les reproches que le journaliste libanais adressait aux langues africaines.

⁸Cette invention (l'alphabet n'ko) est un cri de révolte contre un article publié en 1944 par le journaliste libanais Kamari Marois qui écrivait en substance : « l'Africain est comme un oiseau. Il n'a pas d'écriture. Il ne fait qu'émettre des piailllements que le vent emporte ». (KEITA M., s.d. : 6).

⁹Karamoko Bamba, Bamako, 18/12/1995 ; Sayon Traoré, Bamako, 19 et 21/12/1995.

En continuant à dérouler la chaîne narrative du mythe de fondation du N'ko tel qu'il est dit par ses disciples, on apprend que pendant la nuit qui suit la lecture de l'article incriminé, S. Kanté tente en vain de transcrire certains termes malinké en arabe et de rédiger une grammaire de cette langue à l'aide de cet alphabet. Cet échec est à mettre au compte de l'incapacité de l'écriture arabe à noter les tons de la langue malinké ainsi que du caractère « désorganisé » de la langue et de la culture arabes, trait qui s'étend d'ailleurs à d'autres langues et cultures de l'Afrique blanche comme la langue tamasheq et la culture touareg notamment (*burudamen*). À l'appui de cette opinion, les disciples de S. Kanté indiquent, par exemple, la trop grande fréquence des synonymes dans la langue arabe ainsi que le caractère « tournant » du calendrier musulman, caractère qui aurait « désorganisé » le calendrier malinké tel qu'il existait avant Sunjata. Bien sûr, on pourrait s'étonner d'un jugement qui décline le calendrier musulman au profit d'un calendrier malinké supposé lui-même fixe, en se servant en réalité du calendrier grégorien comme étalon de mesure du temps. Mais il faut garder à l'esprit que la langue et la culture arabes constituant, pour S. Kanté, l'ennemi principal, celui-ci joue en quelque sorte la culture européenne contre la première¹⁰. Les propos du fondateur du N'ko sont, à cet égard, dénués de toute ambiguïté :

« Par conséquent, notre calendrier ne serait pas difficile à mettre au point s'il était lié à celui de Jésus-Christ. En effet, avant l'assemblée de Kurukan Fuga, la méthode dont se servaient nos ancêtres pour calculer les années était alignée sur les saisons et les années chrétiennes, c'est-à-dire 365 jours 1/4, soit 10 jours de plus que l'année musulmane. C'est Sunjata qui introduisit l'année, le mois et la semaine arabes au Manden en 1236, au cours de l'assemblée de Kurukan Fuga. En laissant de côté l'islamisation du Manden ainsi que la méthode islamique de calcul des années introduites par Sunjata, il reste que même de nos jours, notre peuple n'observe en aucune façon le mois ou l'année islamiques, à l'exception des coutumes musulmanes telles que le jeûne, le pèlerinage et les sacrifices... En

¹⁰Karamoko Bamba, Bamako, 18.12.1995.

dehors de ces coutumes, nous établissons notre calcul de l'année selon l'ancienne méthode, c'est-à-dire selon les saisons »¹¹.

Les tentatives de transcription de la langue malinké à l'aide de l'alphabet latin constituent la seconde phase du moment réactif conduisant à l'invention de l'alphabet n'ko. Cette seconde phase a pour toile de fond la Gold Coast (Ghana actuel) où S. Kanté se rend en 1947. Dans ce pays, il apprend l'anglais et découvre des traductions de la Bible en langues fanti et ashanti. Se lançant à son tour dans la transcription du malinké à l'aide de caractères latins, il doit bientôt renoncer en raison de l'incapacité de cet alphabet à noter les tons. Symétrie négative parfaite donc, qui se retrouve dans la symétrie positive parfaite de l'alphabet n'ko. Selon son fondateur en effet :

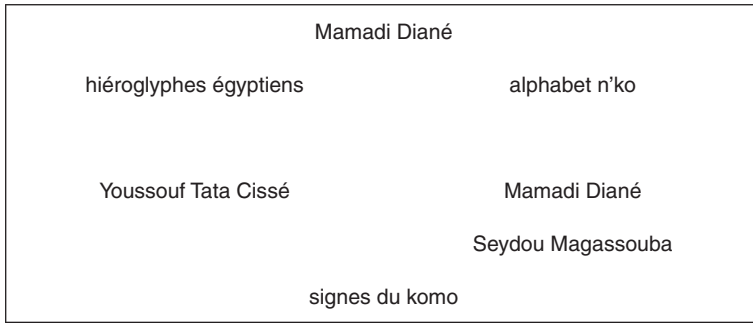
« Le N'ko, comme l'arabe, s'écrit de droite à gauche, mais comme le latin, il s'écrit avec deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes, et c'est ainsi qu'il est indépendant car il n'est ni occidental, ni oriental. Il se base donc sur une neutralité positive » (KANTÉ, 1961)¹².

Mais la revendication de l'arabe et du latin comme sources exclusives de l'écriture n'ko masque les autres composantes de cet alphabet telles qu'elles sont indiquées par ses disciples. En effet, comme beaucoup d'inventeurs ou de ré-inventeurs de systèmes d'écriture, S. Kanté est présenté comme un personnage qui se serait servi de l'ensemble du matériel disponible à son époque. À l'instar du prophète bété Frédéric Bruly-Bouabré qui, sous la double influence de Th. Monod et de Cheikh Anta Diop a confectionné un syllabaire en s'inspirant de vestiges lithiques revêtus de graphismes dont la signification s'était perdue, S. Kanté aurait pris appui sur des plans de bataille de l'armée de Sumanoro (MAGASSOUBA, 1997), sur les signes de la société initiatique du komo, voire même sur les hiéroglyphes égyptiens pour dessiner certaines lettres de son alphabet. L'utilisation de ces médiums graphiques mystérieux ou de ces « pierres d'attente » rechargés de nouvelles significations par l'opérateur scripturaire, assimilé parfois à un poète à la recherche

¹¹S. Kanté, *Histoire des Mandingues* (ma traduction).

¹²On remarquera la tonalité très « conférence de Bandung » de cette déclaration.

de rimes difficiles, dessine ainsi, dans le cas qui nous intéresse ici, une sorte de triangle herméneutique qui relie l'Égypte pharaonique à la société initiatique du komo et à l'alphabet n'ko.



■ Le triangle herméneutique

Sources : Mamadi Diané, Le Caire, 30.3.1997, Y. T. Cissé, Bamako, 9.12.1996, également Cissé (1994), MAGASSOUBA, *op. cit.*

La dernière source mentionnée par les disciples de S. Kanté est celle du syllabaire vaï inventé au XIX^e par un prophète de Sierra Leone. Élaboré à partir d'une langue proche du konian, idiome qui présente certaines similitudes avec le malinké, le syllabaire vaï aurait été utilisé par S. Kanté dans ses tentatives de transcription sans toutefois être retenu par lui en raison d'un nombre de signes trop élevé ainsi que de l'absence de la lettre « r »¹³. Il n'est peut-être pas impossible néanmoins de déceler une trace de l'écriture vaï dans le « syllabaire n'ko » tel qu'il a été publié par Ibrahima KANTÉ (1994) ainsi que dans le processus qui aurait conduit à l'invention de cet alphabet.

La révélation

On a déjà vu plus haut que le calendrier grégorien avait été réapproprié par S. Kanté qui en avait fait en quelque sorte un trait authentique de la culture malinké. C'est dans le droit fil de cette réappropriation qu'il situe chronologiquement l'invention de son

¹³Mamadi Diané, Le Caire, 30.3.1997.

alphabet au 14 avril 1949, date à laquelle il se trouve à Bingerville, en Côte d'Ivoire.

Comme dans les autres cas de prophétisme scripturaire, l'invention de l'alphabet n'ko par Souleymane Kanté intervient en effet dans le cadre d'une révélation analogue à celle de Moïse recevant les Tables de la Loi ou à celle de Mahomet recueillant les paroles de Dieu. Recevant, dans un premier temps, un alphabet comprenant cent signes – nombre intermédiaire entre le syllabaire vaï et le N'ko –, S. Kanté aurait réduit, dans un second moment, le nombre de lettres à vingt-six. Cet alphabet phonétique composé de sept voyelles et de dix-neuf consonnes s'inspire à l'évidence de l'alphabet latin, mais également et contrairement aux affirmations de certains de ses adeptes de l'alphabet arabe.

Créé pour relever le « défi de l'écriture en Afrique », défi lancé en l'occurrence par le journaliste libanais Kamal Marwa, l'invention de l'alphabet n'ko s'inscrit directement dans un contexte prophétique, sinon spécifiquement ivoirien du moins ouest-africain, voire mondial, qui lui donne tout son sens. Si, comme on l'a vu, S. Kanté s'est inspiré d'écritures existant précédemment pour confectionner son propre alphabet, il est également probable que la forme qu'a revêtue cette invention n'est pas indépendante de toute la série des prophétismes qui ont vu le jour dans cette région depuis la première moitié du XIX^e siècle et dont certains ont pour origine le continent américain. Pas plus qu'il n'a travaillé seul dans le domaine de l'écriture, il n'a œuvré de façon indépendante dans celui de la révélation. À cet égard, c'est sans doute à l'intérieur d'une chaîne de transmission prophétique, dont les fondateurs ne sont d'ailleurs pas tous des Africains, qu'il faut replacer son entreprise visionnaire. L'on a déjà évoqué la parenté qui unit la démarche réactive de l'Antillais Blyden au « ressentiment » de S. Kanté. Mais il y a peut-être plus que cela dans la mesure où l'on a pu mettre en évidence l'influence qu'ont exercée la vie et l'œuvre de ce même Blyden sur William Wade Harris, figure majeure du prophétisme ouest-africain et fondateur d'une Église indépendante au sein de laquelle s'est épanouie la carrière d'Albert Atcho.

Est-ce d'ailleurs totalement l'effet d'un hasard si la « révélation » de Souleymane Kanté se produit à Bingerville, au cœur du pays ébrié, en 1949, dans la région dont Albert Atcho est originaire et

à l'époque où son activité se déploie ? Il y a là sans doute plus qu'une coïncidence et même si l'invention de l'alphabet n'ko fut un processus long et collectif, le fait que le prophète ou ses disciples aient assigné ce lieu et cette date à la fondation de leur mouvement, traduit peut-être la volonté d'inscrire ce dernier dans une filiation prophétique non seulement ivoirienne mais aussi, et plus largement, ouest-africaine, voire globale.

Traduttore, traditore

L'entreprise de Souleymane Kanté s'inscrit dans le cadre d'un véritable projet de type platonicien dans lequel l'invention d'un alphabet ainsi que la traduction et la rédaction de toute une série d'ouvrages visent à assurer une reproduction fidèle de la réalité ou à rectifier une traduction erronée de cette dernière. C'est en ce sens qu'il faut entendre la devise du mouvement n'ko : « La lumière a pointé à l'horizon ; lumière de la transcription des connaissances dans la langue maternelle ». La lumière procurée par l'alphabet n'ko et qui est symbolisée par la lampe-tempête figurant sur les documents diffusés par l'association s'oppose ainsi aux ténèbres de l'ignorance. En mettant en œuvre une transcription fidèle de la réalité, Souleymane Kanté entend faire sortir ses contribuables malinké, et plus largement ses « frères » africains, de la caverne dont ils sont prisonniers et par là même relever le défi qui a été lancé par le journaliste libanais aux langues et aux cultures africaines.

C'est dans le domaine de la transcription des langues africaines en général et de la langue malinké en particulier que s'exerce en premier lieu cette opération de rectification. Si S. Kanté s'en prend aux alphabets arabe et latin, c'est qu'il leur reproche, à juste titre, d'être inaptes à noter les tons de sa propre langue. L'alphabet n'ko, qui répond à cette attente, est donc une invention à mettre au crédit de son auteur puisqu'elle anticipe d'une bonne dizaine d'années sur les travaux des linguistes occidentaux qui ne se lanceront dans cette entreprise que dans les années 1960. Mais le souci de rectification linguistique manifesté par S. Kanté ne concerne pas uniquement le caractère tonal du malinké, il touche également à la transcription des termes de cette langue en général et notamment à la déformation que leur ont fait subir les Arabes et les Européens. Ainsi, « les gens du Wuduma nomment leur pays Manden mais les Maraka prononcent

ce terme Mali, parce que le « d » et le « e » ne peuvent être écrits dans leur alphabet. Le Blanc qui a traduit le témoignage oculaire des Arabes a conservé le terme Mali parce que c'est ainsi qu'il l'avait vu écrit en arabe et c'est pourquoi le terme Mali a prévalu sur celui de Manden dans toutes les descriptions. La transformation du terme Mandenka en Malinké par les Blancs vient, quant à elle, de la prononciation maraka parce que tous les noms de la langue mandenka qui se terminent par « ka » sont prononcés en maraka « ké » comme dans Khasonké, Jakhanké, Futanké, Kankanké, Bamakoké, etc. Ainsi, de même que les Maraka emploient le terme Mali plutôt que celui de Manden, utilisent-ils, lorsqu'ils font référence au peuple, celui de Malinké »¹⁴.

Là encore on peut mettre à l'actif de S. Kanté cette volonté de rectification du sens, laquelle trouve d'ailleurs un prolongement dans le souci de faire resurgir des termes malinké anciens qui auraient disparu ou auraient été recouverts par des alluvions arabes et européennes. Ainsi, les termes *dofo* ou *tumadoya*, termes authentiquement malinké, doivent-ils avoir le pas sur le terme d'origine arabe *tarikou* pour désigner l'histoire, et c'est dans le même sens qu'il faut interpréter l'utilisation de concepts politiques comme *kurufaba* (fédération) ou *kafo bolo*, termes dont on ignore d'ailleurs s'ils existaient véritablement dans le vocabulaire ancien ou s'ils ont été purement et simplement inventés par S. Kanté lui-même. Quoi qu'il en soit, cette question est secondaire par rapport au sens pointé par une démarche qui se veut elle-même liée à la quête farouche d'une identité malinké et plus largement négro-africaine. C'est en ce sens qu'il faut comprendre les affirmations de l'inventeur du N'ko relatives au caractère intraduisible des contes malinké ou à la pratique déjà mentionnée consistant à décomposer certains mots en syllabes, en particulier les noms propres (patronymes, toponymes) et à recombinaison ces derniers afin d'en saisir ou d'en retrouver le sens authentique. De même, la mystique des nombres telle qu'on peut la repérer dans les textes de Souleymane Kanté participe d'une entreprise qui vise à accéder au sens intime des choses. Il y a là, à l'œuvre, une véritable herméneutique locale, même si cette

¹⁴*Histoire des Mandingues, op. cit. (ma traduction).*

dernière est étroitement liée à la littérature arabo-musulmane, herméneutique qui vise à purifier la culture malinké des apports extérieurs afin de la régénérer et de la hisser au niveau des autres cultures, voire même de dépasser celles-ci, notamment dans le domaine scientifique. Mais paradoxalement la culture malinké étant liée de façon consubstantielle à la culture arabo-musulmane, il s'agit également dans l'esprit de certains des adeptes du N'ko de purifier la culture arabo-musulmane des apports maghrébins et juifs de sorte que se profile, au moins dans un premier temps au sein de ce qu'on pourrait nommer la philosophie n'ko, une recherche de la séparation des différentes cultures qui donne tout son sens aux propos de S. Kanté relatifs aux métis et à la question du métissage.

Une théorie ambiguë du métissage

Bien que S. Kanté exprime des vues discordantes sur la question du métissage et des mariages mixtes, l'on verra que ces positions apparemment contradictoires recèlent en fait une logique profonde dans la mesure où celle-ci rend compte des différents niveaux auxquels il se situe.

Sur le plan des relations interculturelles ou inter-raciales, son attitude est très claire : il s'insurge contre ceux qui abandonnent leur propre culture au profit d'une culture étrangère, en l'occurrence la culture malinké pour la culture européenne. Cet abandon engendre en effet l'apparition d'un sentiment d'infériorité (*kisikasa*) chez ceux qui se déculturent et il induit symétriquement du mépris chez les membres de la culture dominante. C'est ainsi que les métis (*jantara*) d'hommes blancs (européens) et de femmes noires sont amenés à rejeter la culture de leurs mères et à adopter la culture et la religion de leurs pères. Ce rejet de la culture africaine, alors qu'ils ont été en général abandonnés par leurs géniteurs, les conduit même à refuser d'épouser des femmes noires sauf en cas de nécessité absolue. Cette situation de rejet et de mépris envers les métis, situation qui est liée à la situation coloniale, se retrouve dans le cadre des relations inter-raciales entre les différentes populations africaines. Ainsi,

les métis fula du Wasolon ont rejeté leurs origines noires pour s'identifier aux Fula alors qu'ils ne possèdent bien souvent pas un seul cheveu fula (lisse) sur la tête, que leur peau n'est pas blanche et qu'ils ne parlent pas un seul mot de langue fula. S. Kanté ne peut toutefois s'empêcher de constater que ce snobisme des Fula du Wasolon ne les protège pas pour autant du mépris que les Fula authentiques leur témoignent.

Le métissage apparaît donc pour lui comme une source de déculturation, de dégénérescence et d'abâtardissement, phénomène qui se retrouve dans le dernier exemple auquel il a recours, celui des intermariages entre les Wankara, ancêtres des Mande actuels et les Krogba, ces Pygmées qui seraient les premiers occupants du pays malinké. Ces unions, qui seraient par ailleurs à l'origine de l'ethnie temne de Sierra Leone, auraient en effet occasionné une baisse de la taille des populations mande dans leur ensemble.

Ainsi, voit-on se dessiner en filigrane de cette théorie du métissage, la raciologie implicite de S. Kanté : celle-ci s'appuie toujours sur des couples d'oppositions : Arabes-Européens, Peuls-Noirs, Wankara-Krogba et elle a pour fonction d'instaurer une hiérarchie entre des types différents de populations, notamment entre les populations de l'intérieur plus développées et les populations côtières plus sauvages. Ce schème de la théorie des races et de la conquête qui correspond au rejet des bâtards (*nyamogoden*) par les Mande et que l'on retrouve d'ailleurs chez les auteurs coloniaux n'empêche cependant pas S. Kanté d'exprimer des vues totalement opposées sur les mariages entre parents à plaisanterie et entre membres de castes distinctes. Ainsi, s'élève-t-il contre la constitution mise en place par Sunjata lors de l'assemblée de Kurukan Fuga, constitution qui prohibe les unions entre parents à plaisanterie (*senanku*) d'une part, et entre nobles (*tontigi*) et gens de caste (*nyamakala*) d'autre part, en montrant que les distinctions de caste ne sont que des distinctions d'ordre professionnel et ne doivent donc prévenir en aucun cas les unions entre castes différentes. Le fondamentalisme culturel ou racial de S. Kanté trouve donc rapidement ses limites lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de son propre groupe et de même qu'il a réuni en une seule catégorie les marabouts et les gens de caste (*tontan*), de même entend-il favoriser les mariages entre ce groupe et les autres composantes de la société malinké.

C'est donc dans le cadre d'une raciologie ou, ce qui revient au même, d'une théorie du métissage à géométrie variable que S. Kanté et ses disciples vont définir leur doctrine.

La vie et l'œuvre de S. Kanté

Si l'on continue de dérouler la bio-bibliographie mythique de S. Kanté postérieure à la révélation de 1949, l'on a une idée précise, sinon de la stratégie éditoriale de l'auteur lui-même, du moins de la façon dont ses disciples entendent configurer la vie et l'œuvre de leur maître et développer leur mouvement. Prenons à cet égard un dépliant publié par l'association Ibra N'ko et extrayons-en une citation qui illustrera notre propos.

« Pendant 38 ans de pratique, l'alphabet n'ko a permis à Dr Kanté et à ses disciples la traduction et la transcription d'ouvrages dans les domaines divers : science, technique, littérature, histoire, géographie, théologie, instruction civique, morale, etc.

En plus de l'alphabet, Dr Kanté a inventé 9 signes pour inscrire les chiffres de base à la numération. Il a écrit 9 livres d'apprentissage n'ko, 14 livres de lecture, 24 livres de littérature, 3 romans, 46 livres d'histoire, 25 livres de science, 10 livres de calcul, 4 livres de philosophie, 38 livres de théologie, y compris le dictionnaire de 32 500 mots et la traduction intégrale du Saint Coran en langue maninka. En plus de l'alphabet n'ko et sa numération, le savant Kanté a fait des recherches approfondies dans le domaine de la médecine traditionnelle et la pharmacopée. Dans cette perspective, il a recensé 2 874 plantes et herbes médicinales pouvant traiter 317 maladies tropicales ».

Au sein de cette œuvre multiforme, peut-on repérer quelques lignes de force ? Il nous semble que les ouvrages de Souleymane Kanté, qui sont de taille très différente et dont beaucoup n'ont pas encore été publiés, tournent autour de deux axes principaux : la sauvegarde de la civilisation malinké d'une part, et la régénération de cette dernière au contact des civilisations arabo-musulmane et européenne d'autre part. Sans qu'il soit toujours possible de distinguer les œuvres qui appartiennent au premier genre de celles qui relèvent du second, on peut néanmoins ranger à coup sûr les ouvrages historiques dans

la première catégorie¹⁵. Tous ces ouvrages ont en effet pour but de faire échapper la culture malinké, et les cultures africaines en général, à la malédiction de l'oralité qui pèse sur elles. En fixant par écrit la tradition orale, ce que Souleymane Kanté reproche à Sunjata de n'avoir pas fait, on pourra non seulement sauver le patrimoine mandé mais également démontrer, par exemple, l'antériorité de la « Constitution » de Kurukan Fuga sur le *Bill of Rights* anglais de 1689 ou sur la *Déclaration française des Droits de l'homme et du citoyen de 1789*.

À ce même genre appartiennent également les œuvres littéraires et linguistiques de Souleymane Kanté tels que les romans, poèmes, recueils de contes (*toli*), de proverbes (*sanda*), de salutations, l'étude portant sur la signification des patronymes (*jamu*) ainsi que le dictionnaire et la grammaire manden.

Il faut enfin signaler comme relevant de cette catégorie, les livres de pharmacopée et de médecine qui, comme on l'a vu plus haut, sont soigneusement gardés par les fils et les disciples de S. Kanté et dont le caractère ésotérique est renforcé par l'utilisation d'une langue secrète (*do*). Sauvegarde, élucidation et rectification du sens de la culture malinké, tels semblent être les mots d'ordre auxquels répond la rédaction de ces ouvrages. Mais cette culture doit en même temps relever le défi des autres cultures, en particulier celui de sa sœur jumelle la culture musulmane, et c'est à ce défi que correspond une autre série de travaux traduits ou écrits par S. Kanté.

C'est en effet sous le signe de la régénération de la culture manden qu'il faut placer toute la série de traductions entreprises par le fondateur du N'ko. La traduction du Coran, et des Hadiths en malinké en premier lieu, a pour but de diffuser largement la religion musulmane à laquelle très peu d'Africains, en dehors des lettrés en arabe, ont directement accès. En lisant le Coran ou les Hadiths dans leur langue

¹⁵Oltre le *Précis de l'histoire de l'empire Sosso* et *L'histoire du Grand Manden*, S. MAGASSOUBA, *op. cit.* fournit la liste suivante : *L'histoire du Wagadu*, *L'histoire du Songaï*, *Les décisions de la charte de Kurukan Fuga*, *L'histoire du Futa Jalon*, le *Traité d'histoire de Condé Bourama Sidibé*, le *Traité d'histoire d'El Hadj Omar Tall*, le *Traité d'histoire d'Alfa Yaya Diallo*, *L'Almamy Samory Touré*, *Les Maninka du Baté*, *L'histoire de Segou et de Kaarta*, *L'histoire de Kéné Dougou (Sikasso)*, *Le pays mossi*, *Le pays haoussa*, *Les Peuls Jantara du Wasolon*, *Le Liberia*, *Le pays dioula*, *Les Akan*.

maternelle, le commun des mortels pourra s'approprier l'islam, l'indigéniser en quelque sorte, et en faire un élément de symbiose avec la culture malinké. D'idole qu'il était entre les mains des marabouts et des maîtres d'école coranique, le Coran deviendra un instrument de communication entre le monde mande et la religion musulmane. À ces traductions des livres sacrés, il convient d'adjoindre les manuels d'apprentissage de l'islam et de l'arabe à partir du N'ko, ouvrages qui viennent compléter les connaissances des fidèles.

De cette volonté de régénération de la culture malinké participent également toutes les traductions d'ouvrages occidentaux effectuées par S. Kanté. Parmi cette liste, on peut mentionner les travaux de droit ou de science politique, de médecine, de botanique, de géographie, de zoologie, de mathématiques, d'astronomie, sans qu'on sache exactement ce qu'ils contiennent puisqu'ils n'ont pas encore été traduits mais dont on peut supposer qu'ils témoignent d'une volonté d'appropriation du savoir occidental à des fins de valorisation de la culture malinké. Là encore se manifesterait l'utilisation d'éléments extérieurs pour raviver les couleurs d'une culture malinké « déjà là » et qui serait, en quelque sorte, en attente de sa propre signification.

L'invention de l'alphabet n'ko et la rédaction ou la traduction de toute une série de publications recourant à cette écriture vont modifier l'équilibre des forces qui régissait, en Afrique de l'Ouest, les relations entre les lettrés arabo-musulmans (*ulamas*) et les masses plus ou moins islamisées.

L'itinéraire d'un combattant de l'écriture

Jusqu'en 1958, malgré de brefs voyages en Guinée, S. Kanté séjourne en Côte d'Ivoire, à Abidjan où il poursuit ses activités commerciales et maraboutiques et commence à former ses premiers disciples. L'apprentissage du N'ko est d'ailleurs calqué sur le modèle maraboutique : le maître forme ses élèves un par un et divulgue son savoir par le biais de textes manuscrits recopiés à la main. Ce n'est qu'au moment de l'indépendance de la Guinée qu'il regagne son pays natal, choisissant de se fixer à Kankan non loin de l'endroit où il a vu le jour. Il continue alors de pratiquer conjointement l'enseignement

coranique et celui du N'ko mais doit interrompre ses activités de marchand, à partir de 1964, date à laquelle le gouvernement guinéen interdit le commerce privé. Ruiné, S. Kanté décide alors d'axer tous ses efforts sur la diffusion de son alphabet, mais celle-ci est freinée par la résistance des ulamas de Kankan qui détiennent leur pouvoir du monopole qu'ils exercent sur la langue arabe et qui voient d'un mauvais œil l'apparition d'une traduction et d'une transcription du Coran en malinké et utilisant des caractères n'ko. Il n'a pas plus de chance du côté des autorités gouvernementales : tentant de faire accepter son alphabet comme mode de transcription officiel des langues guinéennes, il se heurte au refus de Sékou Touré qui craint que l'adoption du N'ko, fortement connoté malinké, n'attise les rivalités ethniques. Seuls les Sunni-Wahhabi de Kankan et les habitants de la zone forestière réservent un bon accueil à l'alphabet n'ko : les premiers parce que l'usage du N'ko leur permet de court-circuiter les marabouts, et donc d'avoir accès directement à l'islam, les seconds parce qu'ils échappent davantage à l'emprise des clercs musulmans que les habitants de la capitale de la Haute-Guinée. Néanmoins pendant longtemps, que ce soit à Kankan ou dans les régions forestières, seules les populations maninka s'alphabetisent en N'ko. Le retour au pays du fils prodigue n'a donc pas été un franc succès et les relations avec le régime de Sékou Touré s'envenimant, S. Kanté décide, en 1977, de quitter la Guinée pour se rendre au Mali.

Arrivé à Bamako, il poursuit son prosélytisme, donnant des conférences et formant ses premiers disciples maliens, lesquels deviendront ultérieurement les cadres du mouvement n'ko au Mali. Il tente également de faire adopter son écriture par le gouvernement malien, mais pas plus que son homologue guinéen, la DNAFLA, le service d'alphabetisation fonctionnelle des adultes ne retient le N'ko, lui préférant l'alphabet latin comme système de transcription officiel des langues nationales. S. Kanté connaît alors des jours difficiles ; il est décrit par ses disciples comme un personnage dont le « boubou sale » et le « regard fou » inquiètent ses interlocuteurs.

En 1982, il quitte Bamako pour Abidjan, en Côte d'Ivoire, pays dans lequel il demeure jusqu'en 1984. Au cours de son séjour, il réussira à faire modifier le système de transcription de la langue dioula, mais ceci ne suffira pas à le retenir en Côte d'Ivoire et profitant de la disparition de Sékou Touré, il regagne son pays natal et y passe les dernières années de son existence entouré de ses disciples. Un an

avant sa mort, survenue à Conakry, en 1987, ceux-ci créent l'association Ikra-N'ko dont le rôle est de venir en aide à son fondateur et d'assurer la pérennité du mouvement.

Le mouvement n'ko

En réponse à l'article du journaliste libanais qui avait été considéré comme une provocation par Souleymane Kanté, le but premier de l'association Ikra-N'ko (Impulsion, coordination des recherches sur l'alphabet n'ko) est de « relever le défi de l'oralité »¹⁶. Il s'agit également d'« assurer la promotion des langues et cultures africaines et de vulgariser la science et la technique en s'appuyant sur les langues nationales ». Pour mettre en œuvre ce programme, les dirigeants de l'association se proposent d'alphabétiser les couches citadines et particulièrement les commerçants, d'approfondir les connaissances des néo-alphabètes dans le domaine de l'arithmétique et de la théologie notamment, et enfin d'initier les lettrés qui se servent de l'alphabet latin, arabe ou slave pour en faire des formateurs qui, à leur tour, diffuseront le N'ko au sein des masses citadines et rurales. Parallèlement à ce travail d'alphabétisation, les membres du N'ko, en s'appuyant sur les traités de pharmacopée et de médecine de S. Kanté, initient un programme de formations de thérapeutes qui doivent poursuivre le travail de classement des plantes entrepris par leur maître et se lancer dans la production artisanale de médicaments en recourant à des substances locales.

Depuis la mort de S. Kanté, ce programme a été largement mené à bien dans les principaux pays d'Afrique de l'Ouest qui abritent de fortes communautés mandingues. En Guinée, le mouvement est puissamment implanté. Il regroupe plusieurs milliers d'adeptes, principalement dans la région de Kankan, berceau du mouvement n'ko, mais également en forêt chez les Kissi établis autour de

¹⁶Statuts de l'association Ikra-N'ko, Conakry, septembre 1995.

N'Zérékoré et anime un réseau fortement structuré de thérapeutes. En Côte d'Ivoire, le mouvement qui s'appuie sur la pratique du dioula comme langue véhiculaire, est représenté dans la plupart des grandes villes mais est secoué par des conflits opposant ceux de ses membres qui sont Wahhabi aux autres musulmans.

Les associations n'ko du Mali

Enfin au Mali où a été réalisée l'enquête la plus approfondie, les disciples de S. Kanté, qui sont à la tête de plusieurs associations, déploient une activité intense dans l'ensemble de la zone linguistique bambara-malinké. L'« Association pour le rayonnement du Manding » (*Manden Yelenya Dè*) dont la devise est « Connaissance, Travail et Équité » comprend un millier de membres. Elle est implantée à Bamako, Segou, Niono, Koutiala, Sikasso et Kayes et chapeaute les autres associations. Ses dirigeants se consacrent à la mise en œuvre de la politique d'alphabétisation, dans la Haute-Vallée du Niger notamment, et font œuvre de prosélytisme en diffusant des brochures et en intervenant à la radio et à la télévision.

L'association des « docteurs » du N'ko

L'association *N'ko Yèkonkona Basiya Dè* regroupe les thérapeutes qui exercent leurs activités dans les différents centres de pharmacopée du district de Bamako. Ces thérapeutes pratiquent une médecine qui se veut à la fois moderne et scientifique. Elle prétend en effet reposer sur l'anatomie, la physiologie et la méthode expérimentale et fournir un complément à la médecine d'inspiration occidentale répandue en Afrique. Comme le déclare l'un de ces thérapeutes : « Les médicaments n'ko ont été testés par S. Kanté. Leur toxicité a été vérifiée. Chaque maladie est décrite dans ses livres. Le diagnostic des maladies tel que nous l'établissons correspond aux radiographies et aux analyses du sang »¹⁷.

¹⁷Brema Malé, Bamako, 20/12/1995.

Mise en œuvre dans des dispensaires calqués sur le modèle européen ou américain et utilisant des signes médicaux modernes tels que les carnets de santé, cette médecine s'oppose aux guérisseurs traditionnels qui prescrivent et vendent leurs médicaments « par terre » et font intervenir la magie incantatoire (*kirisi*) dans leurs consultations.

Le savoir des thérapeutes du N'ko s'appuie sur les traités de pharmacopée et de médecine de S. Kanté qui, comme on l'a vu plus haut, a consacré une bonne partie de son œuvre aux problèmes de santé. S'inspirant de la médecine mandingue, haoussa, de celle du Liberia ainsi que des livres de « médecine traditionnelle » européenne, le fondateur du N'ko a effectué un travail considérable de classification des plantes médicinales et des maladies, jetant ainsi les fondements d'un corpus qui est approfondi par ses disciples. Ces derniers ont en effet développé les taxinomies créées par leur maître et ont en outre innové par rapport à celui-ci dans le domaine de l'anatomie, de la physiologie et de la pharmacie. En recourant aux apports combinés de la médecine arabe et de la médecine et de la pharmacie occidentales, les « docteurs » du N'ko, ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes, entendent dépasser le stade de l'identification des maladies et de la prescription des remèdes artisanaux et passer à la production industrielle de médicaments (sirops et comprimés) fabriqués à partir de plantes locales.

La médecine N'ko apparaît ainsi comme le double produit d'une volonté de rationalisation de la tradi-thérapie africaine, consistant notamment à « écrire les médicaments » selon le propos d'un docteur du N'ko, et d'un souci parallèle d'indigénisation de la médecine occidentale. Le recours à la science européenne n'est d'ailleurs pas perçu comme un simple emprunt, mais plutôt comme un révélateur qui permettrait tout à la fois de faire resurgir et de régénérer un savoir africain enfoui comme dans un palimpseste. C'est en effet en termes de régénération que se définit la médecine n'ko, régénération d'un savoir « déjà là » et qui est dévoilé et rajeuni par la mise en contact avec d'autres médecines, régénération des corps par l'application de traitements rationnels offrant la possibilité de surmonter les affres de la modernité. Avec la thérapie du N'ko, l'on touche ainsi au cœur de la doctrine et de la pratique de ce mouvement, c'est-à-dire au mode d'existence de l'authenticité afro-malinké dans le contexte de l'affrontement de cette culture avec l'Occident et le monde arabe. C'est

sans doute à cette situation nodale de la médecine qu'il faut attribuer les conditions particulières de la transmission de ce savoir. Alors que l'ensemble de l'œuvre de Souleymane Kanté et de ses disciples est accessible à quiconque connaît la langue malinké et l'alphabet n'ko, la pharmacopée et la médecine font l'objet, ainsi que cela a déjà été évoqué, d'une langue secrète nommée *do*, qui n'est connue que des seuls docteurs du mouvement. On retrouve cette défense d'une authenticité afro-malinké régénérée dans le domaine politique, où l'« Association Kurukan Fuga » s'efforce de faire prévaloir ses vues.

L'Association « Kurukan Fuga »

Cette association qui tire son nom de la plaine latéritique située entre Bamako et Kangaba, plaine où Sunjata aurait énoncé la « Constitution » de l'empire du Manden, constitue le fer de lance de la branche malienne du mouvement. Elle vise notamment à gagner à ses vues l'élite dirigeante malienne en promouvant une doctrine axée sur la défense des valeurs authentiques de la civilisation malinké. En effet au Mali, où l'une des langues mandingues, le bambara, fait figure de seconde langue officielle et où depuis l'indépendance survenue en 1960, le personnel de l'appareil d'État s'identifie largement au monde mandé, le N'ko apporte une contribution de poids à la définition de l'idéologie des dominants.

C'est autour de la signification historique de l'empire du Mali, qui a donné son nom au pays nouvellement indépendant et qui fournit également le paradigme de l'analyse de la vie politique contemporaine, que viennent s'ajuster les principaux thèmes de la doctrine du N'ko. Les figures légendaires de cet empire, Sunjata et Tiramakhan notamment, ont été massivement utilisées par les griots pour chanter les louanges des deux premiers présidents de la république du Mali : Modibo Keita et Moussa Traoré. Depuis 1992, sous la III^e République, le schème impérial acquiert une nouvelle fonction dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation qui apparaît comme la réforme majeure des deux quinquennats du président Alfa Oumar Konaré. Cette réforme consiste à supprimer l'échelon inférieur de l'organisation administrative – l'arrondissement – et à lui

substituer une « commune rurale » dotée d'un maire et de conseillers municipaux élus et responsables du budget communal. La philosophie de la décentralisation s'inspire d'une part de modèles occidentaux et de l'expérience qui a été accumulée au sein des « associations villageoises » de la zone cotonnière. Elle correspond d'autre part au désir de bonne « gouvernance » exprimé par les bailleurs de fonds internationaux ainsi qu'à la volonté du gouvernement malien de déléguer une partie de ses pouvoirs à une « société civile » qu'elle contrôle de plus en plus mal. Mais, par ailleurs, la décentralisation ne saurait être pleinement légitimée sans faire appel à des modèles historiques car aucune réforme d'importance ne peut être entreprise au Mali sans se référer à une expérience du passé, cette expérience fût-elle largement fictive.

Or les dirigeants du N'ko, en particulier ceux qui militent au sein de l'Association Kurukan Fuga ont précisément à proposer un modèle d'intelligibilité et une justification idéologique des changements introduits dans la vie politique malienne à la suite de la mise en œuvre de cette réforme. L'œuvre historique de Souleymane Kanté est ainsi convoquée dans le but de nourrir la réflexion destinée à l'élite dirigeante. Le fondateur du N'ko, on l'a vu, a écrit et publié un certain nombre d'ouvrages consacrés à l'histoire des grands empires qui se sont succédé au Soudan occidental, ceux du Sosso, du Manden et de Samori notamment. Les traductions de ces travaux déjà réalisées en anglais ainsi que les quelques éléments qui sont communiqués oralement par les membres du N'ko révèlent qu'ils sont porteurs d'une conception mettant au premier plan le caractère fondamentalement décentralisé de ces grandes formations politiques ainsi que l'absence au sein de ces dernières d'une solution de continuité entre le village, le canton et l'État. Ainsi, l'Empire confédéral (*kurufaba*) peut-il apparaître comme une forme agrandie des provinces (*kafo bolo*) ou des petits cantons (*kafo lè*) et réciproquement le village, le canton ou la province comme un petit État. Pour les dirigeants de l'association, la « Constitution » décentralisée de l'empire du Mali telle qu'elle a été édictée par Sunjata lors de l'assemblée de Kurugan Fuga est encore observable dans le fonctionnement des communautés villageoises actuelles, de sorte qu'il convient de faire resurgir ce type d'organisation politique en « ramenant », selon leur propre expression, « le pouvoir à la maison » (*Ka mara la segin so*).

Bien que le cadre d'analyse proposé par le N'ko n'ait pas été officiellement avalisé par le gouvernement malien, il a inspiré directement la Mission de décentralisation dont les cadres les plus marquants appartenaient au mouvement. Et même si l'État malien, qui se veut également un État moderne, a répugné à se laisser enfermer dans un schéma historique émanant d'une organisation qui s'était déjà vue refuser son alphabet comme mode de transcription officiel de la langue bambara, le paradigme impérial décentralisé proposé par le N'ko demeure, en tant que forme inaugurale de la « nation » malienne, un élément central de discussion pour l'élite politique et culturelle de ce pays. Les différents segments qui la composent sont en effet tenus de se situer par rapport à ce thème, y compris ses adversaires les plus farouches lesquels ne font souvent que reproduire ses idées, tant il est vrai que la référence aux grands empires est un principe fondateur de la vie intellectuelle au Mali.

L'ombre de Delafosse

On pourrait être tenté de voir dans la thématique des grands empires, telle qu'elle est utilisée par les intellectuels maliens soit sur le mode de la revendication, soit au contraire sur le mode du refus, un exemple de plus du poids qu'exerce la tradition sur les sociétés africaines confrontées à la modernité. S'il est indéniable que le territoire de l'actuel Mali a abrité de grandes formations politiques dont, au reste, on est bien en peine, encore aujourd'hui, de cerner avec précision non seulement les contours géographiques mais également les grands traits de l'organisation politique, il reste que l'« empire du Mali » comme forme symbolique actuelle n'existerait pas sans celui qui apparaît comme le véritable « père » de l'authenticité malienne actuelle, à savoir Maurice Delafosse¹⁸.

Maurice Delafosse (1870-1926) joua en effet, en tant qu'ethnographe et administrateur colonial, un rôle déterminant dans la fixation de la *doxa* propre à l'ensemble des colonies françaises d'Afrique-

¹⁸Sur la vie et l'œuvre de M. Delafosse, on pourra se reporter à AMSELLE et SIBEUD (eds), 1998.

Occidentale française et en particulier, au territoire correspondant au Mali actuel. Dans *Haut-Sénégal-Niger* (1912) qui constitue son œuvre majeure, M. DELAFOSSE énonce, en s'appuyant sur une documentation historique extrêmement riche, la thèse selon laquelle, au sein des grandes formations politiques qui se sont succédé au Soudan occidental (Ghana, Mali, Sonraï), il n'existerait pas de discontinuité entre la famille, le canton et l'État. Dans la perspective évolutionniste qui est la sienne, l'État est d'ailleurs contenu en germe dans la famille, tandis que corrélativement la famille n'est en quelque sorte qu'un État en réduction. Cette thèse continuiste permet donc de concevoir l'empire du Mali comme un ensemble formé de segments homologues et autorise la vision d'une alternance entre des formations politiques centralisées et des formes décentralisées dès lors que l'État s'est constitué de façon inaugurale sur la base de la famille. La question n'est pas ici de déterminer la justesse de cette thèse à laquelle il est d'ailleurs possible de souscrire si on la débarrasse au préalable de sa connotation évolutionniste. Il importe de constater en revanche que cette idée se retrouve dans l'œuvre historique de Souleymane Kanté consacrée aux empires de Sosso et du Mali sous la forme de l'opposition déjà évoquée entre la confédération (*kurufaba*), la province (*kafo bolo*) et le canton (*kafo lè*). De même, la chronologie des grands empires ainsi que les classifications linguistiques, qui ont été littéralement inventées par Delafosse, sont reprises intégralement, comme on l'a vu, dans les livres du fondateur du N'ko, alors que ces travaux sont censés exprimer une vision proprement africaine du passé de l'Afrique de l'Ouest¹⁹.

Il est certes facile d'ironiser sur la récupération de toute une tradition lettrée coloniale par un mouvement qui se présente précisément comme le champion de l'authenticité africaine et qui se définit résolument contre l'euroanéité et l'arabité. Cette attitude est précisément celle des intellectuels maliens qui récusent la doctrine du N'ko comme étant marquée par les aspects les plus contestables de la pensée coloniale. Toutefois, on ne saurait disqualifier une tenta-

¹⁹On pourrait prolonger la démonstration en montrant que les travaux de Charles MONTEIL, notamment *Les empires du Mali*, 1968 [1929], sont également convoqués par l'intelligentsia malienne à l'appui du processus de décentralisation en cours. Cf. *Cauris*, dossier spécial décentralisation, déc. 1994.

tive d'affirmation identitaire quelconque au nom du réemploi d'un savoir importé puisqu'en l'occurrence il ne s'agit pas tant d'écrire une histoire de l'empire du Mali que de fonder une mémoire de l'ethnie malinké. Celle-ci, dans un contexte moderne, ne peut être définie indépendamment de l'ensemble des écrits qui lui ont été consacrés depuis le début de la période coloniale, et c'est à ce titre que le mouvement n'ko s'inscrit dans toute la série des prophétismes scripturaires et politiques qui fleurissent actuellement en Afrique de l'Ouest.

Comme beaucoup de fondamentalismes prophétiques, en effet le N'ko tente de s'approprier les influences étrangères en les enracinant dans le sol africain, c'est-à-dire en s'efforçant de leur trouver un équivalent dans la culture locale. La superposition de la science avec les connaissances indigènes agit comme un révélateur des potentialités de ces dernières et permet ainsi de les régénérer. L'égalité inventive et donc l'égalité dignité des cultures étant posées, l'ethnie malinké peut jouer sa partition dans le concert des autres communautés humaines. Le N'ko, en tant que prophétisme scripturaire, apparaît à la fois, pour des cultures autrefois totalement orales ou utilisant faiblement l'écrit, comme la condition et le résultat de leur insertion dans une modernité globalisante. Dans le domaine politique, il s'empare également d'idées très modernes comme la décentralisation et les projette dans le passé pour dévoiler les arcanes des empires du Moyen Âge. Par là même, il permet à l'élite dirigeante malienne de construire une nation ou une société civile qui, au-delà des péripéties politiques de surface, manifeste une constance sans laquelle rien de durable ne saurait être construit dans ce pays. À l'instar de tant d'autres prophétismes, le N'ko opère de manière circulaire, au sens où il mobilise des modèles idéologiques actuels pour investir le passé parce qu'il a besoin de créer son histoire pour agir sur le présent.

Telle qu'elle s'exprime à travers le N'ko, la nostalgie des « empires soudanais du Moyen Âge » témoigne de l'influence des traditions maghrébines et moyen-orientales sur les représentations politiques des pays sahéliens. À l'instar de la référence aux grands califats et de la référence à un âge d'or révolu dans le monde arabo-musulman, la nostalgie de l'Empire du Mali telle qu'elle est apparue lors de la mise en place de la décentralisation manifestait le désir de certains Maliens de trouver un équivalent politique local aux nouveautés his-

toriques représentées par la colonisation, la décolonisation et particulièrement par le concept de démocratie. En ce sens, l'accent mis par le N'ko sur la rencontre de KuruKan Fuga, réunion au cours de laquelle auraient été édictés les pactes et les relations d'alliance entre clans, fait écho à la volonté de traduire le concept de démocratie par la notion de *senankuya*, laquelle représente dans l'univers politique mandé une sorte de contrat social. Au fond, les idéologies politiques ou les prophétismes comme le N'ko ne sont pas autre chose qu'une tentative d'appropriation des influences étrangères par la culture locale. Traduire, c'est domestiquer, cannibaliser mais cela peut aussi se transformer en la volonté d'attribuer à une culture donnée la possibilité d'avoir anticipé sur toutes les autres et c'est en cela que toutes les possibilités de dérive sont ouvertes.

Bibliographie

- AMSELLE J.-L., 2001 – *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris, Flammarion.
- AMSELLE J.-L., SIBEUD E. (eds), 1998 – *Maurice Delafosse, entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste*. Paris, Maisonneuve et Larose.
- CISSÉ Y. T., 1994 – *La confrérie des chasseurs malinké et bambara*. Paris, Éditions nouvelles du Sud, Arsan.
- DELAFOSSÉ M., 1972 [1912] – *Haut-Sénégal-Niger*. Paris, Maisonneuve et Larose, T. II : 162-170.
- DIETERLEN G., 1955 – *Mythe et organisation sociale au Soudan français*. *Journal de la société des africanistes*, t. XXV, I-II : 39-76.
- KANTÉ I., 1994 – *Syllabaire n'ko, opus*. Tome I.
- KANTÉ S., 1961 – *Méthode pratique d'écriture n'ko*. Kankan.
- KEITA M., s.d. – *Conférence-débat sur l'alphabet n'ko*. *Felou Express* (Kayes), n° 8 : 6
- MAGASSOUBA S., 1997 – *Le n'ko, système d'écriture et mouvement culturel*. DEA, Centre de recherches Africaines, Paris-I.
- MONTEIL C., 1968 [1929] – *Les empires du Mali*. Paris, Maisonneuve et Larose.

Amselle J.L. (2006)

Les usages politiques du passé : le N'ko et la décentralisation administrative au Mali

In : Fay Claude (ed.), Koné Y.F. (ed.), Quiminal C. (ed.)
Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint,
modèles territoriaux français. Paris (FRA) ; Bamako : IRD ; ISH,
39-65

(Colloques et Séminaires). Pouvoirs et Décentralisations en
Afrique et en Europe : Colloque International, Bamako (MLI),
2002/11/11-13. ISBN 2-7099-1607-X